Image not found or type unknown

Location meublee casse tête:Impôts taxes création d entreprise

Par **Niko94100**, le **17/09/2014** à **19:15**

Bonsoir à tous,

Je suis propriétaire d un studio que je désire louer 750 charges comprises.

J ai des intérêts d emprunt 3500 euros par an
Avec l amortissement sur 30 ans de l appart + les autres charges déductibles j arrive a un bilan déficitaire. Il me semble donc intéressant de passer en régime réel ....

1) je dois créer une entreprise .... Mais savez vous combien ça coûte ?
2) je sais que j ai la CET a payer de 766 euros
3) je sais également que j ai vu qu on parlait de prélèvements csg crds etc .... Mais ces prélèvements sociaux sur quoi seront ils calculés ? Sur les 9000 euros ????
4) est ce que vous voyez d autres choses à payer ?

Merci de votre aide je suis un peu perdu malgré les aides du centre des impôts .....

Par **janus2fr**, le **18/09/2014** à **08:02**

Bonjour,
Pourquoi parlez-vous de création d'entreprise ?
Vous pouvez tout à fait déclarer au réel sous statut LMNP (donc non professionnel).

Par **Niko94100**, le **18/09/2014** à **08:30**

On parle de numéro siret et le centre des impôts me parle aussi de CET et de prélèvements sociaux ..... Peut être ont il cru que je parlais de LMP
En LMNP ai je tout ça ? Merci d avance ;)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés